

Titre : « Faire famille » en visionnant des séries lors de reconfigurations familiales : enjeux relationnels pour des adolescents en fin de cursus secondaire

Title: “Making Family” by Watching Series during Family Reconfigurations: Relational Issues for Teenagers at the End of Secondary School

Título: "Formar una familia" viendo series durante las reconfiguraciones familiares: problemas de relación de los adolescentes al final de la enseñanza secundaria

Résumé :

Cadre de la recherche : Les recherches sur les usages des écrans dans les foyers révèlent les dynamiques familiales autour de l’organisation et du partage du visionnage de contenus audiovisuels. Les séries, avec leurs caractéristiques spécifiques, accompagnent non seulement les trajectoires individuelles, mais aussi familiales.

Objectifs : L’objectif principal de l’article est de comprendre quels enjeux relationnels porte le visionnage de séries entre membres du foyer lors de reconfigurations familiales, comprenant des recompositions et des décohabitations, pour des adolescents qui sont à une étape transitoire de leur parcours de vie.

Méthodologie : L’article se base sur le volet qualitatif d’une enquête longitudinale menée en France et en Belgique francophone, auprès de 57 adolescents en fin de cursus secondaire au début du protocole de recherche. Il comprend six vagues d’entretiens semi-directifs (N = 194) étalées sur un an et demi.

Résultats : Le visionnage familial de séries renferme des enjeux symboliques pour les adolescents lors de recompositions familiales, après le décès d’un parent ou, plus souvent, une séparation parentale, avec la mise en place d’une garde exclusive ou alternée. Dans ce cadre, regarder des séries ou non avec un beau-parent marque l’intégration ou le refus d’intégration de ce nouveau membre au sein de la famille. Les rendez-vous audiovisuels assurent le maintien d’un lien familial lors de décohabitations, que ce soit celles des adolescents enquêtés ou d’un membre de leur adelphe.

Conclusions : Loin de se limiter à du divertissement, le visionnage familial de séries à des moments spécifiques des trajectoires familiales symbolise la force des liens entre les membres de la famille.

Contribution : Par son approche longitudinale prenant en compte les reconfigurations familiales, cet article contribue à une meilleure compréhension des enjeux et fluctuations dans l’importance accordée aux pratiques culturelles entre membres de la famille.

Abstract:

Research Framework: Research into the use of screens at home reveals family dynamics in the organization and sharing of viewing audiovisual content. With their specific characteristics, series can support the individual and family trajectories.

Objectives: The main objective of this article is to understand the relational issues involved in watching series between members of the household during family reconfigurations, which include recompositions and people moving out, for adolescents who are at a transitional stage in their life course.

Methodology: The article is based on the qualitative phase of a longitudinal survey that was conducted in France and French-speaking Belgium, with a cohort of 57 adolescents at the end of their secondary education at the start of the research protocol. It includes six waves of semi-structured interviews (N = 194) that were carried out over a year and a half.

Results: Watching series with the family bears symbolic implications for teenagers during family recompositions, following the death of a parent or, more often, parental separation,

with the introduction of sole or alternating custody. In this context, whether or not to watch series with a step-parent marks the integration or their refusal of this new family member. Audiovisual encounters ensure that family ties are maintained during these periods, whether by the teenagers interviewed or by a member of their adelphia.

Conclusions: Far from being limited to entertainment, family viewing of series at specific moments in family trajectories symbolizes the strength of the bonds between family members.

Contribution: Through its longitudinal approach, which takes account of family reconfigurations, this article contributes to a better understanding of the issues and fluctuations in the importance attached to cultural practices between family members.

Resumen:

Marco de investigación : Las investigaciones sobre el uso de las pantallas en el hogar revelan dinámicas familiares en la organización y el uso compartido del visionado de contenidos audiovisuales. Las series, con sus características específicas, acompañan las trayectorias de los individuos, incluidas sus trayectorias familiares.

Objetivos : El objetivo principal del artículo es comprender las cuestiones relacionales implicadas en la observación de series entre miembros del hogar durante reconfiguraciones familiares, incluyendo recomposiciones y descohabitaciones, para adolescentes que se encuentran en una etapa de transición en su curso de vida.

Metodología : El artículo se basa en el componente cualitativo de una encuesta longitudinal realizada en Francia y la Bélgica francófona, entre 57 adolescentes al final de la enseñanza secundaria al inicio del protocolo de investigación. Incluye seis oleadas de entrevistas semiestructuradas (N = 194) repartidas a lo largo de un año y medios.

Resultados : Ver series en familia tiene implicaciones simbólicas para los adolescentes cuando la familia se reagrupa, tras la muerte de uno de los padres o, más a menudo, la separación parental, con la instauración de la custodia exclusiva o alternada. En este contexto, ver o no series con un padrastro o una madrastra marca la integración o el rechazo a integrar a este nuevo miembro en la familia. Las reuniones audiovisuales ayudan a mantener los lazos familiares cuando los adolescentes encuestados o algún miembro de su familia se mudan.

Conclusiones : Lejos de limitarse al entretenimiento, el visionado en familia de series en momentos concretos de la trayectoria familiar simboliza la fuerza de los vínculos entre sus miembros.

Contribución : Gracias a su enfoque longitudinal, que tiene en cuenta las reconfiguraciones familiares, este artículo contribuye a una mejor comprensión de los problemas y las fluctuaciones de la importancia concedida a las prácticas culturales entre los miembros de una familia.

Mots-clés : sociologie, adolescence, pratique familiale, séries, trajectoires familiales, reconfiguration familiale, analyse longitudinale

Keywords: sociology, adolescence, family practice, TV series, family trajectories, family reconfiguration, longitudinal analysis

Palabras claves: sociología, adolescencia, práctica familiar, series, trayectorias familiares, reconfiguración familiar, análisis longitudinal

Introduction

Dès les années 1980, des chercheurs anglo-saxons, pour la plupart affiliés au courant des *Cultural studies*, analysent les dynamiques familiales autour du poste de télévision. Ils montrent non seulement que les usages du petit écran sont révélateurs des structures familiales et des statuts des membres de la famille (Morley, 1986), mais aussi que la pratique collective

permet de resserrer les liens familiaux (Lull, 1990). Les recherches francophones sur la place de la télévision dans les foyers soulignent, quant à elles, sa fonction collective à l'heure du dîner (Establet et Felouzis, 1992, cité par Donnat et Larmet, 2003), sa centralité dans les salons, et ce, tout particulièrement au sein des familles ouvrières, avec toutefois aujourd'hui une « omniprésence variable selon les ressources familiales » (Masclat, 2021 : 87). Dès 1969, Michel Souchon parle d'un « détachement à l'égard de la télévision » de la part des adolescents et précise : « Mais, dans le plus grand nombre des cas, le détachement à l'égard de la télévision s'explique essentiellement par la distance prise par rapport à la famille. Au moment où il acquiert plus de liberté et où il se détache du milieu familial, le jeune se détache en même temps de la télévision qui est une distraction familiale. » (Souchon, 1969 : 54) Des études plus récentes sont moins radicales : les jeunes regardent la télévision du salon et des choix consensuels peuvent être faits entre les membres de la famille, même si les jeunes eux-mêmes choisissent rarement les programmes regardés (Balland et Vera Zambrano, 2015).

Diffusées sur ce médium, les séries télévisées participent à ces dynamiques. Lors de son étude sur la série *Hélène et les garçons*, Dominique Pasquier révèle que les « petites fans » de la série peuvent avoir des pratiques partagées avec leur mère, surtout dans les familles de classes populaires. Sur les mères observées, la chercheuse note : « De plus, ce que montre la série leur plaît et les intéresse, et visiblement, le moment passé à regarder l'épisode le soir avec un enfant est un moment de grande connivence, chargé en amour et en affection. Un moment partagé. » (Pasquier, 1999 : 107) Cette étude menée il y a plus de vingt ans auprès de préadolescentes raisonne avec celle de Catherine Dessinges et Lucien Perticoz portant sur la plateforme Netflix¹ et conduite auprès d'étudiants. Si les chercheurs constatent la forte présence de pratiques solitaires de visionnage de séries sur des écrans individuels, ils relèvent également qu'il existe toujours des pratiques partagées avec des rendez-vous fixés lors du retour au domicile familial (Dessinges et Perticoz, 2019). Depuis plus d'une décennie, la diffusion des séries ne se limite plus à la seule programmation télévisuelle. Les séries sont ainsi à entendre, dans le cadre de cet article, comme l'ensemble des productions audiovisuelles sérielles, comprenant aussi bien les fictions en prises de vues réelles qu'en animation.

L'accession à un écran individuel fait partie des « éléments symboliques qui accompagnent le passage de l'enfance à l'adolescence » et participe à un détachement de l'appartenance familiale (Metton-Gayon, 2009 : 33 et 52), notamment par des visionnages individualisés. La multiplication des supports et des modalités de diffusion permet de visionner dans « diverses conditions » et « au(x) rythme(s) » souhaité(s) (Combes, 2015 : 111). Au cours de l'avancée en âge, la progression dans l'accès aux équipements numériques devrait renforcer une culture juvénile indépendante de l'univers des adultes (Dubet, 2014), d'autant plus avec des âges de l'adolescence dont l'univers normatif se déplace des « pères aux pairs » (Galland, 2008 : 824). Ce processus se heurte pourtant à d'autres logiques lors de reconfigurations familiales ou de moments de transitions dans les parcours de vie, comme cela peut être le cas entre adolescence et jeunesse (Bidart et *al.*, 2011). Selon Olivier Galland, à la différence de l'adolescence : « La jeunesse a, quant à elle, souvent acquis une forme d'indépendance à l'égard de la génération aînée, même si cette indépendance n'est le plus souvent que partielle. » (Galland, 2001 : 617) Pourtant, tout laisse penser que les processus d'individuation, de construction identitaire, d'autonomisation, soit le « devenir adulte » de la jeunesse européenne contemporaine (Van de Velde, 2008), démarrent dès la sortie de l'enseignement secondaire, voire même bien avant (Van de Velde, 2015). Au regard des

¹ Netflix est une plateforme de vidéo à la demande par abonnement (VàDA). L'arrivée de la plateforme en France a accéléré des mutations dans les pratiques de visionnage (Dessinges, Pertinoz, 2021) qui avaient déjà été amorcées avec les plateformes de partage de vidéos sur Internet *peer to peer* (P2P) et de *streaming* (Combes, 2011).

incertitudes des trajectoires biographiques, Evelyne Barthou et Yann Bruna rappellent : « Il [le modèle familialiste français] est caractérisé par une plus grande dépendance des jeunes à l'égard des adultes, un désinvestissement de la collectivité à l'origine de l'accroissement des inégalités mais il place également la famille comme une des modalités structurantes de la condition juvénile et l'une des meilleures aides pour les jeunes » (Barthou et Bruna, 2022). Au sein de la sphère familiale, les fictions audiovisuelles peuvent participer à établir des moments communs (de Singly et Ramos, 2010), à un « faire famille » autour d'une pratique partiellement partagée.

Face à ce constat, l'objectif de l'article est de comprendre quels enjeux relationnels investissent les adolescents dans le visionnage de séries avec des membres du foyer, lors de reconfigurations familiales et, plus spécifiquement, au moment où ils sont à une étape transitoire de leur parcours de vie comme la fin du cursus secondaire et le début de la vie postsecondaire. En d'autres termes, comment et pourquoi intègrent-ils les séries de manières différenciées dans des dynamiques familiales mouvantes ? Tandis que les plateformes sont de plus en plus utilisées pour regarder des séries (Dessinges et Perticoz, 2021), il s'agira également d'analyser si elles participent à créer ou maintenir des temps de visionnage en commun.

Après une présentation de la méthodologie de la recherche, les résultats seront découpés en deux grandes parties. La première partie étudiera les modalités selon lesquelles les visionnages de séries peuvent être des enjeux dans les liens entre les membres de la famille au cours de recompositions familiales, faisant suite au décès d'un parent ou, plus souvent, à une séparation parentale, avec la mise en place d'une garde exclusive ou alternée. Dans ce cadre, regarder des séries ou non avec un beau-parent semble témoigner de l'intégration ou du refus d'intégration de ce nouveau membre au sein de la famille. La deuxième partie examinera les rendez-vous audiovisuels (initiation ou maintien) autour du visionnage de séries lors de décohabitations, que ce soit celles des adolescents enquêtés ou d'un membre de leuradelphie. L'intérêt de considérer en parallèle ces deux types de reconfigurations familiales est de prendre toute la mesure des usages relationnels que font les adolescents des séries au regard de bifurcations² biographiques et durant le « moment de crise [qui] précède en général la bifurcation » (Bidart, 2009 : 227).

Méthodologie

Cet article se base sur une enquête longitudinale menée d'octobre 2021 à juin 2023, auprès d'élèves en dernière année de cursus secondaire³ au début du protocole de recherche, scolarisés en Haute-Vienne (France) ou en Province de Namur (Belgique). Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale toujours en cours dont l'objectif est double : étudier quelle(s) place(s) tiennent les séries, en tant que biens culturels aux multiformats et multisupports de diffusion, dans le quotidien d'adolescents qui sont à une étape transitoire de leur parcours ; et comprendre comment pratiques, réceptions, usages sociaux des séries évoluent au fil des trajectoires biographiques, incluant rites ponctuels et reconfigurations de différentes sphères sociales. L'approche comparatiste entre la France et la Belgique francophone, territoires voisins qui partagent une même langue, mais aux caractéristiques

² La bifurcation est entendue selon la définition donnée par Michel Grossetti : « un processus dans lequel une séquence d'action comportant une part d'imprévisibilité produit des irréversibilités qui concernent des séquences ultérieures. » (Grossetti, 2009 : 147)

³ Les termes « dernière année de cursus secondaire » sont privilégiés car ils respectent les différentes dénominations des niveaux scolaires selon les terrains d'enquête qui se situent dans deux pays distincts : en France, les élèves sont en terminale dans des lycées ; en Belgique francophone, ils sont en sixième secondaire dans des établissements d'enseignement secondaire.

sociopolitiques et socioéconomiques distinctes, permet d'étudier la glocalisation culturelle⁴, soit les processus d'unification et de fragmentation à l'échelle des individus liés à l'internationalisation des productions culturelles dont participent les plateformes de visionnage de séries.

La méthodologie comportait deux volets complémentaires, un quantitatif et un qualitatif, qui ont été menés en parallèle sur les deux terrains d'enquête. Cet article présentera uniquement le volet qualitatif sur lequel s'appuient les résultats proposés. Il faut toutefois préciser que l'échantillon des enquêtés de ce deuxième volet a été constitué sur la base du volontariat durant l'enquête par questionnaire réalisée dans des établissements d'enseignement secondaire des deux terrains d'enquête⁵. Cette approche méthodologique visait à assurer l'hétérogénéité des profils, sans pour autant forcer la participation aux entretiens⁶. En tout, 57 élèves⁷ ont été revus pour un premier entretien, 27 en Belgique et 30 en France, alors qu'ils étaient toujours en dernière année de secondaire. L'échantillon était composé de 30 filles et 27 garçons, âgés de 16 à 22 ans, dont une grande majorité avait 17 ans (35 enquêtés) ou 18 ans (13 enquêtés). L'enquête qualitative, débutée en décembre 2021, était constituée de six vagues d'entretiens : une première en milieu d'année scolaire ; une deuxième, un mois après le premier entretien ; une troisième peu avant les épreuves de fin d'année, baccalauréat en France et Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) en Belgique francophone ; une quatrième, au moment des vacances scolaires estivales ; une cinquième, en début d'année postsecondaire ; et une sixième, en fin d'année postsecondaire. Adopter ce calendrier assurait d'être au plus proche des expériences qui jalonnent cette période de vie transitionnelle et de suivre les variations, même infimes, dans les visionnages de séries. Afin de respecter la temporalité de l'enquête, les entretiens pouvaient être réalisés en face-à-face, par visioconférence ou par téléphone. Au vu de la lourdeur du protocole d'enquête, les lieux et modalités des rendez-vous étaient laissés à la convenance des enquêtés⁸. Seulement trois adolescents ont accepté de faire l'entretien chez eux, dont une lors du sixième et dernier entretien, tous les autres ont préféré des endroits hors de leur domicile. Cette configuration n'a pas permis de voir les « influences réciproques entre pratiques audiovisuelles et structuration de l'espace du foyer » (Blanc, 2015 : 71), comme ont pu le faire de nombreuses autres enquêtes (Pasquier, 1999 ; Chalvon-Demersay, 1999 ; Masclet,

⁴ La notion de « glocalisation » est définie par l'historien français François Chaubet : « L'imbrication du local et du global [...] débouche sur un mouvement sans fin de production des différences dans la mesure où les êtres humains sont insérés dans leurs communautés socioculturelles (familiales, syndicales, associatives, ecclésiastiques) et politiques (rôle de l'État, des partis politiques) qui diffractent en permanence les productions du global. » (Chaubet, 2018 [2013] : 97)

⁵ Ces établissements étaient hétérogènes en raison de leur localisation géographique (grandes villes, ville moyenne, petites villes et villages) et des filières disponibles (générale, technologique et professionnelle en France ; générale, technique de transition, technique de qualification et professionnelle en Belgique). Lors de la passation, il était proposé aux élèves de laisser leurs coordonnées dans un encadré à la fin du questionnaire afin d'être rappelés pour un éventuel entretien individuel.

⁶ Cette manière de procéder permet de respecter les préconisations de Yaëlle Amsellem-Mainguy et d'Arthur Vuattoux : « Pour les autres enquêtes, menées par exemple à l'école, au conservatoire, dans des associations sportives ou en prison, l'obtention d'un consentement à l'entretien est vivement recommandée. Il s'agit de se prémunir contre le soupçon d'un abus d'autorité (ici celle du chercheur) qui imposerait l'interaction (cela peut aussi être une manière de s'assurer que le jeune n'a pas eu de pression pour participer à l'enquête). » (Amsellem-Mainguy et Vuattoux, 2018 : 85)

⁷ 47 ont été vus durant la première vague d'entretiens entre décembre 2021 et mars 2022 et 10 ont été ajoutés lors de la troisième vague en avril-mai 2022. Cette démarche est justifiée par la disparition de certains profils au fil des vagues successives et la volonté de maintenir l'hétérogénéité de l'échantillon.

⁸ Il leur était systématiquement précisé que les entretiens allaient être enregistrés et qu'ils n'avaient aucune obligation de poursuivre le protocole d'enquête. S'ils ne répondaient pas au message téléphonique pour convenir d'un nouvel entretien, ils n'étaient pas relancés. L'un des intérêts de cette démarche était de préserver un lien de confiance entre enquêtrice et enquêtés.

2021). Les données collectées se limitent à la mise en discours de la pratique et l'analyse qui en est faite, soit l'interprétation de la chercheuse. Dans cette situation, il faut, comme le préconise Dominique Pasquier, « considérer que l'engagement dans la pratique ne se mesure pas dans la pratique elle-même, mais dans sa mise en scène au sein de différents contextes » (Pasquier, 2003 : 110). Au fil des différentes vagues, le nombre d'adolescents enquêtés a peu à peu diminué pour aboutir à 22 enquêtés lors de la dernière étape du protocole d'enquête⁹.

Le guide du premier entretien était construit à partir du questionnaire rempli par les enquêtés lors du volet quantitatif : outre les informations permettant d'établir les situations familiales, il était demandé aux participants d'approfondir des points précis sur les séries visionnées au moment de le remplir et au moment de l'entretien, sur les séries en attente de reprise, celles préférées tout genre confondu, celles dites « pour adolescents » visionnées entièrement ou partiellement, les personnages appréciés et/ou détestés. Dans une démarche compréhensive, les thématiques approfondies dépendaient des réponses apportées. Toutefois, les adolescents étaient systématiquement interrogés sur leurs raisons d'avoir débuté telle ou telle série, les contextes et modalités de visionnage, les différentes contraintes temporelles dans leur vie. Les entretiens suivants se basaient sur un canevas d'entretien¹⁰ reproductible à chaque vague pour faciliter les comparaisons et percevoir les évolutions dans les pratiques de visionnage. Durant chaque entretien, les enquêtés revenaient sur les séries visionnées, leur emploi du temps, les conditions de visionnage de ces séries (support, lieu et moment de visionnage, possible(s) accompagnant(s)) et les motivations à regarder seul ou à plusieurs. Il était à chaque fois demandé s'il existait un visionnage commun avec des tiers, notamment les membres de la famille. Pour approfondir ce point précis, une analyse thématique portant sur les pratiques familiales a été menée sur l'ensemble des entretiens retranscrits. Les entretiens répétés ont pu conduire à une plus grande réflexivité des adolescents interrogés, il est cependant difficile de mesurer les effets d'une enquête de plusieurs mois sur les pratiques réelles.

1. Recompositions familiales, les séries comme maintien ou refus d'un lien social

Les reconfigurations dans les familles des enquêtés n'ont jamais eu lieu durant le temps de l'enquête, hormis pour les décohabitations adolescentes en fin du cursus secondaire, point spécifique qui sera développé dans la partie suivante. Les séparations parentales (29 enquêtés, soit un peu plus de la moitié), les mises en cohabitation avec un beau-parent (12 enquêtés), les décès d'un des parents (deux adolescentes) sont survenus en amont du premier entretien et pourtant reviennent le plus souvent dans les discours pour justifier une pratique familiale de visionnage de séries ou, à l'inverse, son absence. Si ces justifications sont des reconstructions *a posteriori*, dans un contexte d'entretien qui favorise la réflexivité, leur récurrence dans les discours d'adolescents aux profils hétérogènes demande de porter l'attention sur les enjeux relationnels investis autour des séries.

1.1. Famille monoparentale : créer de la présence autour du visionnage de séries

⁹ L'effet d'attrition, soit le « risque de perte d'une partie des enquêtés au fil du temps » (Milon et Paivandi, 2022 : 421), est un problème récurrent des enquêtes longitudinales, dont les facteurs explicatifs sont nombreux et pas toujours perceptibles pour le chercheur (maladie, décès ou autre événement traumatique, ou même simple oubli).

¹⁰ Le canevas d'entretien a été décrit par l'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan, en 1995, dans un article intitulé « La politique du terrain ». Pour lui, le canevas d'entretien « relève du “pense-bête” personnel, qui permet, tout en respectant la dynamique propre d'une discussion, de ne pas oublier les thèmes importants. Il en reste aux “questions qu'on se pose”, en laissant à l'improvisation et au “métier” le soin de les transformer au fil de l'entretien en “questions qu'on pose”. » (Olivier de Sardan, 2013[1995])

Selon la définition donnée en France par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la famille monoparentale « comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant) » (2020)¹¹. Cette définition regroupe une diversité de trajectoires familiales et d'expériences quotidiennes de l'isolement touchant de plus en plus de parents (Acs *et al.*, 2015). Parmi les adolescents rencontrés, 13 vivent au sein d'une famille monoparentale au début de l'enquête¹² : 11 exclusivement avec leur mère célibataire, dont neuf après une séparation parentale et deux suite au décès de leur père ; deux vivent exclusivement avec leur père célibataire depuis la séparation parentale. Si le nombre d'adolescents enquêtés dans cette situation peut paraître faible, il est représentatif des compositions des familles monoparentales européennes, et plus spécifiquement d'Europe du Nord (comprenant la France et la Belgique) (le Pape *et al.*, 2015)¹³. Quant aux caractéristiques sociales des adolescents concernés, elles sont hétérogènes en termes de zones géographiques, de filières scolaires et de catégories sociales, malgré une plus forte représentation des catégories moyenne intermédiaire et moyenne supérieure (huit adolescents), et elles comptent plus de filles (dix) que de garçons (trois). Sur les 13 adolescents vivant dans une famille monoparentale, dix expriment regarder ou avoir regardé dans un temps proche du premier entretien une série avec leur parent cohabitant.

Les séries partagées avec le parent cohabitant peuvent être de genres variés, l'important étant toujours d'être physiquement présent avec et pour l'autre. Cette forme du « faire famille » ne pèse pas avec la même intensité selon le temps écoulé depuis la séparation parentale et pourrait relever d'une exigence tacite analysée par Catherine Négroni dans le cadre de bifurcations conjugales : « Les membres de la famille s'emploient à recréer du lien dans une tension entre des interdépendances où les reconfigurations familiales restent à inventer et à construire » (Négroni, 2018). Pour éviter d'amalgamer la variable du temps écoulé depuis la séparation parentale avec un effet d'âge qui est lui aussi bien présent, il semblait nécessaire de comparer les mises en récit de visionnages familiaux par ces adolescents qui sont à une même étape de leur parcours en fonction des trajectoires parentales et plus particulièrement, des séparations plus ou moins récentes.

Lorsque Maëlle¹⁴, 17 ans au moment du premier entretien, parle des pratiques parentales de visionnage de séries, elle utilise la troisième personne du pluriel et le présent, laissant supposer que ses parents sont toujours ensemble : « mes parents, ils regardent rarement des séries sur les plateformes ». L'adolescente précise qu'ils privilégient plutôt la télévision linéaire à moins qu'elle et sa grande sœur initient d'autres visionnages : « Ou alors, c'est nous qui les entraînons à regarder des choses sur les plateformes. » Quand lui est demandé un exemple plus concret, Maëlle ne raconte pas un visionnage partagé avec ses parents, mais uniquement avec sa mère : « par exemple, *Brooklyn Nine-Nine*¹⁵, je l'ai fait

¹¹ Voir le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1936>.

¹² Dans cette sous-partie, les sept adolescents vivant, au moment de l'enquête, en garde exclusive chez l'un de leur parent, mais dans une famille recomposée, ne sont pas comptés.

¹³ L'étude de Marie-Clémence Le Pape, Bertrand Lhommeau et Émilie Raynaud, datant de 2015, montre que le nombre de familles monoparentales a progressé dans une grande partie des pays d'Europe, avec toutefois des différences dans les formes et représentations familiales. Les auteurs notent que ces familles se sont « masculinisées » même si les monoparents restent majoritairement des mères (85 %, en 2012) ; la monoparentalité par veuvage est minoritaire et se compose principalement de femmes. L'Europe du Nord, comprenant dans leur étude la France et la Belgique, est caractérisée « par un taux relativement élevé de familles monoparentales » (Le Pape *et al.*, 2015 : 32).

¹⁴ En annexe, un tableau synoptique reprend les caractéristiques sociales principales des adolescents enquêtés mentionnés dans l'article. Afin de préserver leur anonymat tout en conservant le sens sociologique de leurs prénoms (Zolesio, 2011), les pseudonymes ont été choisis en fonction des consonances et/ou de l'étymologie des prénoms d'origine.

¹⁵ Toutes les caractéristiques des séries mentionnées par les adolescents enquêtés et reprises dans l'article sont proposées dans un tableau en annexe.

découvrir à ma mère et du coup, je suis en train de regarder une deuxième fois avec elle. » Ce visionnage se fait après les repas, à hauteur d'un ou deux épisodes par soir. Parfois, sa sœur se joint à elles. La question est alors posée : « Mais pas ton père ? ». Et la réponse est sans appel : « Mon père, il a quitté la maison y a pas très longtemps. » Il s'avère que l'adolescente ne regardait pas de séries avec ses deux parents avant la séparation, mais elle a débuté un visionnage partagé avec sa mère suite au départ de son père : « J'ai vraiment du mal à dire ce qu'elle [sa mère] regarde parce que, en fait, maintenant, on regarde presque, c'est que moi qui lui dis quand on, enfin pas "qui lui dis", mais je lui propose de regarder une série, elle dit "oui", on va sur Netflix et donc, en fait, je sais même pas ce qu'elle regarde dans son coin quand elle regarde la télé. » Cette nouvelle pratique a pris une telle place au sein du foyer que l'adolescente ne peut plus rendre compte de la pratique individuelle maternelle.

Ce type de pratique partagée existe chez les adolescents vivant dans une famille monoparentale depuis plus longtemps, mais ils relatent plus souvent un étiolement de la pratique, pas par volonté, mais par manque de temps. Emma, 17 ans en début d'enquête, vit seule avec son père depuis plusieurs années. Elle distingue les séries visionnées par chacun de son côté et les séries regardées ensemble. Dans son discours, ce qui ressort est plus proche d'une activité banalisée, épurée de tout enjeu : « les *Esprits criminels* et tout ça qui passent, en général, sur la télé, c'est sur ClubRTL, je les regarde avec lui. [elle marque une pause] Sinon, on avait commencé *Lucifer* ensemble, mais on n'a pas encore regardé la dernière saison. » La pratique d'Emma est segmentée, elle se divise entre les séries visionnées avec son copain, celles avec son père et celles qu'elle regarde seule. Ce qui interfère dans un visionnage partagé entre adolescent et parent monoparental est la désynchronisation des temps sociaux de chacun des membres du foyer : « pff... C'est compliqué. [elle sourit] ».

Les difficultés à maintenir un visionnage commun peuvent conduire à privilégier une coprésence plutôt qu'un covisionnement, comme dans l'étude de Florence Millerand, Christine Thoër, Nina Duque et Joseph Josy Lévy : « Ces rituels s'inscrivent dans de nouvelles pratiques de covisionnement qui reconfigurent l'expérience de visionnement dans l'espace et dans le temps, y compris au sein du foyer. Ils prennent parfois la forme d'une coprésence où chacun visionne des contenus différents, mais en même temps et dans la même pièce (voire sur le même canapé). » (Millerand et al., 2018) Pas question de laisser le parent seul dans le salon, les adolescents restent dans la même pièce, pouvant jongler un même soir entre coprésence et covisionnement. Ainsi, Emilia, 17 ans en début d'enquête, a perdu son père plusieurs années plus tôt, elle vit depuis avec sa mère et ses sœurs. Si elle dit visionner des séries avec sa mère, elle explique aussi s'attarder le soir dans le salon avec elle alors qu'elle visionne un autre programme sur son téléphone.

« - [...] je reste souvent le soir dans le salon et... donc on regardait sur la télé. Parce que quand je regarde mes séries, c'est sur mon téléphone et je me mets mes écouteurs et du coup, je regarde toute seule, quoi.

- Mais dans le salon quand même, tu restes quand même dans le salon ?

- Oui. Je reste quand même. Enfin... oui, souvent ouais. Dans le salon, ouais. »

Le temps du visionnage partagé est limité et même si certains adolescents tentent de le maintenir, le parent cohabitant peut ne pas répondre de la manière attendue aux sollicitations. Yanis, 18 ans lors du premier entretien, est fils unique et vit avec sa mère depuis l'enfance. Il rapporte avoir essayé à plusieurs reprises d'entamer le visionnage de nouvelles séries avec elle : « en fait, j'ai essayé de lui faire découvrir des trucs, genre *Death Note* et tout, genre où c'est quand même assez... c'est **très**¹⁶ bien. Sans trop de sang. Mais... elle a dit qu'elle avait bien aimé, mais bon, elle a pas... faut que je sois là quoi pour qu'elle regarde. » Il est possible

¹⁶ Afin de rendre compte le plus précisément possible des intentions des adolescents dans la mise en discours de leurs visionnages, les termes accentués lors des échanges sont mis en gras.

de déceler les efforts consentis par sa mère au milieu du discours de l'adolescent, mais ce qui ressort principalement reste son incompréhension à lui face à l'attitude peu enthousiaste de sa mère à l'égard des séries qu'il affectionne et qu'il souhaite partager.

Les trois adolescents qui disent ne pas regarder avec leur parent cohabitant l'expliquent par des arguments proches de ceux de Yanis : le parent ne regarde pas de séries ou très peu et n'est pas intéressé par ce type de pratique familiale. Cela ne signifie pas que d'autres pratiques partagées n'existent pas, mais là est l'une des limites de l'enquête qui se concentre sur une pratique spécifique, le visionnage de séries. Aucun adolescent ne rejette l'idée de visionner avec le parent cohabitant mais la mise en place de ce type de visionnage peut se heurter à des difficultés organisationnelles ou des reconfigurations familiales peu favorables.

1.2. Garde alternée et « rituel » familial de visionnage de séries

D'après un rapport de l'Insee paru en 2021, en France, 3,4 % des individus mineurs (comprenant enfants et adolescents) vivaient en résidence alternée en 2020. Sur les quatre millions d'enfants ayant des parents séparés, ils représentaient 11,5 %¹⁷. En Belgique, plus précisément en Fédération Wallonie-Bruxelles, la garde alternée est plus répandue et concernait 28 % des parents séparés¹⁸ en 2022. Dans le cadre de l'enquête ici présentée, sur les 29 adolescents rencontrés ayant des parents séparés, huit sont en résidence alternée et font une semaine sur deux chez chaque parent (cinq en France et trois en Belgique). Les profils sont très marqués : ils sont sept garçons et une fille, cinq de catégories supérieure ou moyenne supérieure, deux de catégorie moyenne intermédiaire et un de catégorie populaire. Ces profils sont significatifs d'une tendance plus générale puisque la garde alternée est le plus souvent adoptée par les couches supérieures mieux dotées économiquement même si elle est de plus en plus usitée dans d'autres catégories sociales (Merla *et al.*, 2023). Au regard de la fragmentation des temps familiaux lors d'une garde partagée, il serait facile de conclure à un renforcement de pratiques individualisées de visionnage de séries par les adolescents concernés. Pourtant, leurs discours reflètent une tout autre réalité, bien plus nuancée.

Comme pour les familles monoparentales, les adolescents peuvent présenter un visionnage familial mais qui est, cette fois, fragmenté : une série est regardée en présence de la mère et/ou une autre en présence du père. L'exemple de Maxime, 17 ans au début de l'enquête, illustre les liens qui peuvent se cristalliser autour du visionnage de séries lors de ce type de reconfiguration familiale. Tandis qu'ils étaient mariés, ses parents ont eu Maxime et sa petite sœur, de deux ans sa cadette. Ils ont divorcé vers ses 9 ans. Plusieurs années se sont écoulées depuis la séparation parentale et le récit qu'en fait Maxime, au moment de l'enquête, ne peut échapper aux « défaillances de la mémoire » et au sens qu'il souhaite donner aux événements passés (Schwartz, 1990). Cette mise en récit est analysée pour donner à voir les enjeux familiaux pour l'adolescent d'un visionnage partagé de séries.

Maxime et sa sœur vivent en garde alternée, soit une semaine chez leur mère et une semaine chez leur père. Si l'adolescent revient sur leur trajectoire familiale, c'est uniquement pour expliquer comment s'est instauré le « rituel », comme il le nomme lui-même, de regarder des séries à trois, avec sa mère et sa sœur. Avant la séparation parentale : « le soir, c'était le moment film, on mangeait et puis on se mettait un film ». Un temps était déjà consacré à une pratique partagée, à un rendez-vous télévisuel. Au lieu de disparaître peu à peu lors de l'avancée en âge, avec l'acquisition d'écrans individuels – Maxime a un ordinateur personnel et un téléphone portable – et des pratiques plutôt tournées vers les pairs – outre l'école, il

¹⁷ Sur ce point, voir le rapport de l'Insee : « En 2020, 12 % des enfants dont les parents sont séparés vivent en résidence alternée », rédigé par Kilian Bloch et paru le 3 mars 2021.

¹⁸ Voir le « Baromètre des parents 2022 » du service Études et action politique de la Ligue des familles, publié en novembre 2022.

pratique un sport collectif qui lui prend plusieurs heures par semaine –, un autre rituel audiovisuel, tout aussi régulier, s’est imposé chez sa mère et s’est maintenu dans le temps.

« [...] on était chez ma mère, on savait pas trop quoi faire le soir. Et comme on grandissait un peu, qu’on pouvait regarder la TV, ben on a commencé à regarder une série ou quoi. On avait commencé avec *Grimm* notamment. Et c’est ça qui nous a vraiment donné le goût aux séries, de suivre des trucs. Et... on aimait bien la TV, le cinéma, tous les trois, donc on s’est dit “bah les séries, pourquoi pas ?” [...] Et on a commencé avec *Grimm*, puis on a eu les *Arrow*. Et on a regardé beaucoup de grosses séries comme ça. Et de fil en aiguille, avec l’arrivée de Netflix et... tout ça, bah on a continué. Et c’est devenu notre petit rituel du soir. »

« Grosses séries » signifie dans ce cas des séries longues, comprenant pour *Grimm* 123 épisodes et pour *Arrow* 170 épisodes d’une moyenne de 42 minutes chacun. Privilégier des séries de ce type assure une continuité du visionnage sur plusieurs mois et le maintien du rituel : le rythme de visionnage familial est d’un à trois épisodes selon les soirs, lorsque Maxime et sa sœur sont chez leur mère. Le visionnage familial de séries s’insère dans de nouvelles compositions familiales assimilables à ce que Benoît Hachet a analysé dans le cas de séparations conjugales : « il s’agit pour celles et ceux qui sont concernés de recomposer ensemble les temps distincts des familles d’origine pour construire une histoire nouvelle » (Hachet, 2018).

L’acquisition d’un compte familial Netflix payé par la mère de Maxime, avec un profil pour chacun des trois membres de la famille, n’a pas conduit à une pratique solitaire du visionnage de séries, comme ont pu le constater Catherine Dessinges et Lucien Perticoz chez la très grande majorité des jeunes de leur échantillon (Dessinges et Perticoz, 2021). La plateforme a plutôt permis d’organiser le visionnage selon des temporalités familiales fractionnées, avec des temps de pause lorsque les enfants sont chez leur père et une reprise à l’endroit laissé une semaine plus tôt au moment du retour chez leur mère. L’interruption temporaire du rituel n’a pas de conséquence sur le visionnage familial si cher à Maxime. Dès qu’une série regardée en famille est achevée, mère et adelphe en cherchent une nouvelle à partager sur la télévision du salon. Au vu de leurs goûts divergents, Maxime parle de « concessions » et explique que le choix est défini successivement par l’un ou par l’autre, pour une activité en commun « super chouette ». De fait, cette pratique de visionnage rejoint les résultats de Samuel Coavoux et David Gerber sur les pratiques ludiques : « les consommations culturelles modernes sont pleines de goûts partiellement assouvis et de pratiques contraintes ou produites par la situation » (Coavoux et Gerber, 2016 : 149). Les deux chercheurs préconisent de distinguer goût et pratique et de ne pas conclure que le goût serait le « seul moteur de la consommation ».

Malgré des goûts présentés comme distincts par Maxime, les séries préférées notées sur son questionnaire sont dans l’ordre : *Game of Thrones* et *Grimm*, deux séries visionnées avec sa mère et sa sœur, puis la série *How I Met Your Mother*, partagée cette fois avec son père et sa sœur. Lors de l’entretien, il nuancera en précisant qu’*How I Met Your Mother* est « le *top one* des comédies », replaçant la série au même niveau que celles partagées avec sa mère. Il n’est pas tant ici question de préférences sérielles que de ce que Tomas Legon nomme « l’affichage des goûts sur une scène sociale » :

« Si “le public croit souvent que l’acteur se réduit au personnage qu’il présente” (Goffman, 1973, p. 52), c’est parce que l’affichage des goûts sur une scène sociale représente un vrai travail d’unification de soi. Il est certainement possible que cet affichage devienne une arme stratégique consciente que l’on emploie pour s’intégrer le mieux possible dans un groupe voulu, mais le plus souvent, les variations dans

l’affichage, les adaptations aux contextes, se font de manière inconsciente. » (Legon, 2011 : 235)

Par son discours, Maxime montre, devant la chercheuse qui le questionne, qu’il garde un lien égal avec ses deux parents. Dans aucun des six entretiens menés avec lui, il n’affiche une préférence pour l’un de ses parents ou ne les dénigre. Son discours laisse transparaître une unité familiale malgré une désunion parentale, qui est cristallisée par une pratique partagée de visionnage de séries avec ses deux parents séparément.

Si Maxime a réussi à maintenir un visionnage familial de séries, ce n’est pas le cas de tous les adolescents en garde alternée ni même de ceux en garde exclusive chez un des parents. La principale raison évoquée de l’absence de ce type de visionnage est la présence d’un nouveau membre au sein du foyer.

1.3. Intégration ou refus d’intégration d’un beau-parent : enjeu symbolique d’un visionnage partagé

L’arrivée d’un beau-parent au sein du foyer modifie les pratiques familiales de visionnage de séries. Plus encore, partager ou non cette pratique culturelle est un enjeu symbolique pour montrer l’acceptation ou le refus d’intégration d’un nouveau membre dans le noyau familial, tandis que la construction de liens peut s’avérer difficile (Négroni, 2018). « Puzzles complexes », les familles recomposées demandent des réajustements lors de l’intégration familiale du beau-parent qui serait « fonction du conjoint parent des enfants présents » (Déchaux et Le Pape, 2021 : 61 et 63). Dans les discours des adolescents enquêtés, il est peu fait état du parent comme médiateur de la relation avec le beau-parent.

Plusieurs adolescents ont marqué leur refus de regarder une série avec un de leur beau-parent, ce qui a pu occasionner une absence regrettée de visionnage familial avec le parent en couple. Joséphine, 17 ans au début de l’enquête, vit en garde alternée une semaine chez son père et une semaine chez sa mère. Les deux sont respectivement en couple et, dès le premier entretien, l’adolescente relate ne s’entendre avec aucun de ses beaux-parents. La mésentente se matérialise autour du visionnage de séries de deux manières différentes. Dans le premier cas, l’adolescente justifie l’absence de visionnage avec sa mère par la présence de son beau-père.

« - [...] ma mère regarde pas mal le soir des trucs de crime. [elle sourit] Moi aussi, j’aime bien. [elle sourit] [...] »

- Et tu regardes jamais avec elle, les séries un peu policières ?

- Non parce que la plupart du temps, elle est avec mon beau-père et que... mais ouais, si j’étais que avec ma mère, oui, je regarderais, je pense. [elle marque une pause] »

En affirmant qu’une pratique partagée avec sa mère existerait sans la présence de son beau-père, Joséphine montre son opposition à celui-ci. Il est présent au quotidien alors ce type de pratique ne peut exister, il n’y a pas de compromis possible pour l’adolescente.

Dans le second cas, le désaccord avec sa belle-mère n’empêche pas un visionnage avec son père mais toute forme de visionnage, même individualisé, sur la plateforme Netflix : « je partageais avec ma belle-mère, mais elle m’a virée du compte. [elle sourit] Donc... parce que... on s’entend pas trop. Du coup... ben mon papy m’a payé un nouveau compte pour Noël. Donc là, pour le coup, c’est **mon** compte. » L’accès à un compte Netflix marque les différentes phases de la relation entre Joséphine et sa belle-mère : le compte partagé suppose une entente ne serait-ce que cordiale entre les deux femmes ; quand la relation se tend, la belle-mère de Joséphine lui refuse tout accès à la plateforme via le compte qu’elle paye ; un membre de la parenté, ici le grand-père, se place du côté de l’adolescente en lui offrant son propre compte. Forte de cette position, Joséphine affirme son autonomie face à sa belle-mère par l’utilisation appuyée du pronom personnel « mon » lors de l’entretien.

Il arrive que dans les familles recomposées, le couple se sépare. Cette rupture, tout comme pour les séparations parentales, amène à repenser les pratiques au sein du foyer. Ophélia, 18 ans au début de l'enquête, vit exclusivement avec sa mère et son demi-frère âgé de 10 ans. Son beau-père n'habite plus avec eux, mais il garde contact avec les membres de la famille, à l'exception de l'adolescente. Elle répète à plusieurs reprises, pendant le premier entretien, ne pas l'apprécier et lui donne un sobriquet insultant pour marquer son mépris envers cet homme qui a pris place dans sa vie durant plusieurs années. Après son départ, Ophélia a entamé le visionnage d'une série avec sa mère. Pour elle, ce type de visionnage était impossible en présence de son beau-père, malgré le plaisir que la pratique lui procure : « j'aime bien passer du temps avec ma maman. Parce que depuis que... y a mon petit frère qui est né, on fait pas grand-chose ensemble. Et puis, vu qu'y avait... le con, bah... on faisait plus grand-chose juste **nous deux**, donc... j'aime bien regarder des séries avec elle. » Outre son beau-père, l'arrivée de son demi-frère a transformé le rapport d'Ophélia avec sa mère. Comme le décrit Justine Vincent, la naissance d'un enfant légitime le couple et « vient bouleverser le cadre temporel des familles recomposées, notamment parce que l'exigence de "coparentalité" et le maintien des liens entre l'enfant et son parent d'origine, extérieur au foyer recomposé, inscrivent la famille recomposée dans une temporalité spécifique. » (Vincent, 2018) Le visionnage de séries permet à Ophélia de retrouver un temps en commun avec sa mère et d'exposer à un tiers, ici la chercheuse, la force de leur lien.

Un seul adolescent a relaté avoir regardé une série avec sa belle-mère, en l'absence de son père. Camille, âgé de 17 ans en début d'enquête, vit exclusivement avec son père, sa belle-mère et sa demi-sœur par alliance depuis qu'il a l'âge de 5 ans. Alors que son père était en déplacement pour son travail, Camille a regardé une série coréenne avec sa belle-mère, avec qui il explique bien s'entendre : « on a regardé tous les deux, on s'est dit "bon faut qu'on s' fasse une série à tous les deux" et du coup, on a accroché tous les deux. Mais lui [son père] après, il a essayé de reprendre tout seul. » Ce cas particulier montre la symbolique accordée à un visionnage partagé : au sein de la cellule familiale, il y a une référence commune exclusivement entre deux des membres ; cependant, fait inhabituel pour le père de Camille, il n'en fait pas partie et tente alors de visionner la série de son côté ; peu habitué à un visionnage en solitaire, il ne la regarde pas jusqu'au bout. Cette pratique est exceptionnelle au sein du foyer de Camille, mais aussi chez tous les enquêtés. Si le visionnage de séries est partagé, il l'est le plus souvent au sein de la sphère conjugale, une pratique pouvant mettre à distance les adolescents.

Que ce soit au sein d'une famille monoparentale ou recomposée, avec une garde alternée ou exclusive, les adolescents se présentent comme actifs dans la volonté d'instauration ou le refus d'un visionnage familial de séries. Ce positionnement est à replacer dans un contexte plus large : plus des enfants, pas encore des adultes, les adolescents rencontrés sont à une étape charnière de leur parcours de vie qui peut conduire à une modification des pratiques familiales, et des discours autour de ces pratiques, même dans des foyers où sont présents les deux parents.

2. Visionnage familial de séries à la fin du secondaire : enjeu d'âge ?

Les recompositions ne sont pas les seules épreuves familiales qui ressortent des discours des adolescents enquêtés comme ayant conduit à l'instauration d'un visionnage familial, prétexte à un « être ensemble » (Blanc, 2015 : 76) : les départs temporaires et les décohabitations anticipées ou effectives sont des moments où les pratiques partagées peuvent comporter des enjeux relationnels. Ainsi que l'a démontré François de Singly, le plaisir d'« être ensemble » peut être plus important pour les parents et pour les enfants lorsque l'exigence pédagogique autour de la pratique diminue (de Singly, 2003). À l'âge des adolescents rencontrés, il semble que l'exigence pédagogique parentale autour du visionnage

de séries soit extrêmement faible, voire nulle. Hervé Glevarec note d'ailleurs que le « contrôle parental sur les émissions de télévision amorce sa décrue dès l'âge de 9 ans », avec « un effacement [qui] se manifeste à partir de 15 ans » (Glevarec, 2010 : 107). Dans le cadre de cette enquête, les adolescents se présentent comme prescripteurs de séries à visionner ensemble et cherchent à maintenir ce type de visionnage au moment des décohabitations. Florence Eloy, Sébastien François et Muriel Mille ont déjà remarqué dans leur enquête sur le feuilleton quotidien *Plus belle la vie* quelle place peut tenir la série dans la sphère familiale à des moments spécifiques des parcours : « Le fait de regarder le feuilleton en famille occupe souvent une place importante au moins à certaines étapes de la trajectoire des spectateurs. Les jeunes adultes ayant récemment quitté le domicile de leurs parents par exemple, mentionnent souvent des pratiques en famille préalables » (Eloy et al., 2021 : 167).

2.1. Attendre le retour d'un membre de l'adelphie pour continuer le visionnage d'une série

Visionner des séries peut mener à des rivalités au sein de l'adelphie lorsque les enfants ont conscience des enjeux que revêt cette pratique dans les rapports familiaux (Pasquier, 1999). Si regarder la télévision fait partie, après les jeux vidéo, des activités privilégiées dans les fratries et se partage entre frères et sœurs (Perronnet, 2017), la place de l'adelphie continue de jouer un rôle « probablement souvent sous-évalué » dans la socialisation culturelle (Octobre et al., 2010 : 156). Un visionnage partagé porte des enjeux symboliques d'autant plus forts quand un des membres quitte le foyer, ne serait-ce que temporairement. Cette partie développera deux situations distinctes : l'hébergement en internat la semaine et, la plus fréquente, les décohabitations d'un frère ou d'une sœur aîné.

Être en semaine à l'internat désynchronise les temps familiaux. Dans ce contexte, visionner une série avec un membre de l'adelphie signifie attendre les temps en commun. Tracy, 18 ans au moment de la première vague d'entretiens, est l'aînée d'une adelphie composée de sept enfants, quatre demi-sœurs et deux demi-frères de sang. Elle vit en garde exclusive avec son père remarié, un demi-frère et deux demi-sœurs, dont une d'un an sa cadette. Tracy explique rencontrer des difficultés pour s'entendre avec son père, ce qui aurait justifié sa mise en internat. D'après Dominique Glasman, « régler des difficultés de relations entre parents et enfants » serait justement un des motifs d'une mise en internat (Glasman, 2010 : 110). L'adolescente ne regarde que peu de séries seule et jamais quand elle est hors du foyer familial. Si elle se décrit comme proche de l'ensemble des membres de l'adelphie, elle visionne des séries uniquement avec sa sœur cadette la plus proche en âge, les autres étant « plus petits », trop selon Tracy pour voir des séries avec elles. Elle présente sa sœur comme un « paresseux », suivant quotidiennement des programmes audiovisuels dès qu'elle rentre de l'école. Selon Tracy, leurs situations scolaires différentes les conduisent à avoir une intensité de visionnage différenciée.

« [...] si il va y avoir une nouvelle série qu'on va regarder et tout, on va se dire : "bon, on la regarde ensemble ou quoi ?" Après... y a aussi qu'elle, elle est à la maison la plupart du temps, donc quand elle rentre de l'école, elle est à la maison donc si elle a rien à faire, elle regarde une série. **Moi**, quand je suis à l'internat, je regarde pas de séries, j'estime que j'ai pas le temps, je peux profiter avec mes amis. Ou je fais mes devoirs ou je fais quoi que ce soit. Donc elle, elle a plus de facilités à regarder des trucs que moi. Et... elle va peut-être commencer d'autres séries avant moi. Mais si y a un truc qu'elle a pas regardé et qu'on doit la regarder ensemble, on le fera ensemble. »

Les week-ends et les vacances sont des moments privilégiés pour regarder des séries ensemble et le calendrier des futurs visionnages est établi à l'avance comme pour la série *Euphoria* : « alors elle a commencé, mais elle m'attend. Donc elle est peut-être au 3^e épisode

[...] moi, j'vais la commencer avec elle ce week-end justement. Parce que c'est les vacances. Donc on a le temps. » Malgré les risques de voir des éléments de l'intrigue être révélés par des amis ou sur les réseaux sociaux, Tracy se refuse de regarder sans sa sœur : « j'essaye de faire en sorte qu'ils [les élèves de l'internat] me spoilent¹⁹ pas jusqu'à vendredi ! ». Tracy dit apprécier la série mais, dans son discours, il ressort surtout qu'elle apprécie ce temps partagé avec sa sœur et que la pratique en elle-même n'est qu'un prétexte pour se retrouver ensemble, dans un espace d'où son père est exclu.

Cette configuration reste rare parmi les adolescents rencontrés puisqu'ils sont peu nombreux à être à l'internat (six). Cependant, elle montre l'importance de maintenir un visionnage en commun malgré les difficultés pour l'organiser dès lors qu'un des membres de l'adelphie n'est plus présent quotidiennement au sein du foyer. Cela se confirme d'autant plus lorsqu'il y a éclatement familial avec la décohabitation d'un frère ou d'une sœur aîné.

Plusieurs adolescents ont exprimé attendre le retour d'un frère ou d'une sœur parti pour continuer une série partagée. Abel est de ceux-là. Âgé de 17 ans en début d'enquête, il a un grand frère de 21 ans et une demi-sœur de 10 ans. Parti durant un an à l'étranger, son frère est en études supérieures au moment où Abel explique le voir peu : « je suis censé le voir tous les week-ends, mais... de temps en temps, il est pas là. » L'adolescent projette de suivre la même trajectoire que son frère aîné et lorsqu'il revient sur les débuts d'un visionnage partagé, il prend un événement de la vie de son frère comme point de repère. Ainsi, les deux garçons ont commencé à visionner *Stranger Things* ensemble quatre ans plus tôt, quand son frère s'apprêtait à partir. Ils ont regardé l'ensemble des saisons à deux, à différentes étapes de leur parcours. Pour Abel, le visionnage de la saison suivante ne peut se faire sans son frère, même si l'attente peut être longue et, comme pour Tracy, comporter des risques : « même si on attend un mois, même quand elle sort, on va faire exprès de... de pas se faire spoiler ou quoi. Ce qui est parfois dur sur Insta ou... parfois des bêtes trucs, on tombe comme ça [il sourit], on se dit "putain... j'aurais pas dû voir ça". Mais... ouais, ça se peut qu'on attende un mois ou même plus, mais on la regardera à deux, ça, j'en suis sûr. » Le discours d'Abel ne montre aucun doute, ce visionnage partagé symbolise la force de leurs liens passés alors qu'ils avaient une plus forte proximité géographique et se voyaient régulièrement.

« [...] j'attendais le soir d'après pour regarder. Et la journée, je me disais "ah ce soir, on va regarder et tout". Et... on se posait en haut, dans la salle de jeu. Avec la télé, avec une petite lumière... de quoi manger si on avait envie, un plaid et tout et c'était... c'est pas comme quand je regarde une série, là, dans ma chambre où je regarde un épisode ou deux et puis je m'endors. Là, c'était vraiment le rendez-vous du soir, on va dire. Le moment quoi. »

Un moment qu'Abel ne demande qu'à réitérer dans le temps présent.

2.2. Initier ou préserver un « rendez-vous » audiovisuel par anticipation du départ

Au cours de l'enquête, des pratiques familiales de visionnage de séries ont pu débiter, là encore, à l'initiative des adolescents eux-mêmes. Le motif semble alors se trouver dans l'anticipation d'un départ prochain du foyer parental pour poursuivre des études dans une zone géographique ne permettant pas de rentrer tous les week-ends. Cette configuration s'est rencontrée presque exclusivement chez les adolescents français. Une des raisons probables vient de la superficie du pays, la France étant environ 18 fois plus grande que la Belgique. Une autre possibilité tient au fonctionnement du système d'admission en postsecondaire des

¹⁹ « Spoiler » signifie « divulguer de manière impromptue un élément clé de l'intrigue d'une œuvre de fiction » (Campion, 2021). Comme le note Benjamin Campion dans sa notice publiée dans le *Publictionnaire*, les séries télévisées sont les productions les plus favorables à l'usage du « spoiler » et aux désagréments qui en découlent du fait du temps long et de la complexité des récits.

deux pays : alors que les adolescents français rencontrés étaient contraints de déclarer leurs souhaits sur la plateforme Parcoursup²⁰ avant le 29 mars 2022, de compléter leur dossier avant le 7 avril et, le plus souvent, s'inquiétaient de ne pas être acceptés dans les cursus demandés, les adolescents belges pouvaient attendre la fin de l'été, voire plus tard, pour s'inscrire dans la filière souhaitée avec une admission garantie. Il paraît vraisemblable que ces différences notables dans les procédures d'admission participent aux écarts constatés dans l'anticipation et les préoccupations autour d'un départ du foyer pour les études supérieures.

Si la décohabitation, même partielle, fait partie d'une « transition très progressive vers l'indépendance » (Régnier-Loilier, 2011 : 193) et si la possibilité d'un retour chez les parents est évidente (Maunaye et al., 2019, cité par Barthou et Bruna, 2022), il n'en demeure pas moins que les adolescents rencontrés appréhendent l'installation dans un logement individuel trop éloigné du foyer parental. Erwan, 17 ans au début de l'enquête, en filière technologique dans un lycée de centre-ville, vit la semaine chez ses grands-parents pour être plus proche de l'établissement scolaire, et rentre tous les week-ends et les vacances chez ses parents, situés en milieu rural, où vit également son frère de deux ans son cadet. Cette configuration fait économiser à l'adolescent de longs trajets en bus même s'il dit être « content » de retrouver ses parents en fin de semaine et qu'eux aussi sont « contents » qu'il soit là. Tout particulièrement sa mère qui « aime bien [l']avoir pour elle hein. Entre guillemets. »

Il explique lors du premier entretien que ses parents ne regardent, « eux, pas du tout » de séries. En approfondissant la question, Erwan précise que sa mère regarde « les trucs à la télé, là le soir, là... *Demain nous appartient*, tous ces trucs-là ». Le discours de l'adolescent révèle tout le dédain qu'il porte pour ce genre de programmes qui, pour lui, ne sont pas des séries, à la différence des productions de la plateforme Netflix. Rien de surprenant donc à ce qu'il ne visionne pas de séries avec eux, lors du premier entretien, en janvier 2022. Un mois plus tard, l'adolescent commence à rentrer ses vœux sur le site Parcoursup et s'il ne regarde toujours pas de série avec ses parents, il explique avoir voulu leur montrer un documentaire quelques jours plus tôt. Dès le début du troisième entretien, en avril 2022, Erwan liste quatre séries vues avec ses parents, toutes des séries coréennes accessibles sur Netflix. L'organisation de ce visionnage partagé est précise : « vu que je rentre que le week-end [...] on en regarde quatre, cinq [épisodes] : deux le vendredi soir, deux le samedi soir et un le dimanche. Avant de me ramener. En début d'après-midi. *Rugal*, on est à l'épisode 10 [sur seize épisodes, d'une durée moyenne de 61 minutes]. » Erwan ne compte pas s'arrêter là, il prévoit déjà de leur montrer deux autres séries. Alors pourquoi ces changements dans la pratique ? Cela peut d'autant plus surprendre que l'adolescent narre quelques tensions lors du visionnage partagé (notamment autour de l'imposition par Erwan d'un visionnage en version originale sous-titrée). Si lors de cet entretien, il dit que ce visionnage partagé « s'est fait comme ça », son discours sur l'agenda scolaire aide à déceler ce qui se joue dans ce temps familial : Erwan a rentré et validé l'ensemble de ses vœux sur la plateforme Parcoursup, ses choix principaux sont situés dans des villes éloignées du domicile parental ; le possible départ de l'adolescent « inquiète » sa mère qui ne « dort pas la nuit ». S'il dit avoir répondu à ses parents, « je peux pas rester avec vous toute ma vie », montrant du détachement face à l'idée de passer cette nouvelle étape du devenir adulte, la chronologie des événements coïncide avec l'instauration d'un rendez-vous audiovisuel augmentant considérablement le temps passé en famille.

En juillet 2022, lors du quatrième entretien, Erwan dit ne regarder des séries qu'avec ses parents et a réfléchi aux intentions derrière cette pratique partagée, une réflexivité

²⁰ La plateforme Parcoursup centralise les procédures d'admission pour tous les lycéens de terminale, avec un calendrier unique fait de différentes étapes : formulation des vœux, constitution d'un dossier, phase d'admission principale, phase d'admission complémentaire.

nouvelle qui tient peut-être à sa participation à une enquête longitudinale sur sa pratique de visionnage de séries.

« [...] moi, dans ma tête, je me suis dit “je vais avoir un logement, mes parents pourront le payer”. Du coup, à force de me dire ça, je me suis dit “je vais plus les voir comme avant”. C’est pour ça que je me suis dit “c’est un moment... qui permet de passer du temps avec eux en plus quoi.” [il marque une pause] C’est pour ça que j’aime bien. Parce que je sais que je passe plus de temps avec eux. À un moment, c’était chacun de son côté quoi, mon père dans le canapé, ma mère dans sa chambre, mon frère dans sa chambre. Bon après mon frère, il vient jamais regarder avec nous, très clairement, mais... moi, je sais que le soir, justement, ça me permet de passer un moment avec eux. »

La pratique partagée commence à s’effriter, l’adolescent trouve ses parents « un peu compliqués » et revient sur l’attitude d’évitement de sa mère : « Hier soir, on regarde une série, maman dit “non, j’veis me coucher, demain”. Ça fait quatre jours qu’elle me dit ça. » Pour comprendre la baisse des efforts consentis par chacun pour maintenir un visionnage commun, il faut là encore se tourner vers les perspectives scolaires d’Erwan : les résultats d’admission dans les écoles supérieures n’ont pas répondu aux attentes de l’adolescent et il est en phase complémentaire sur la plateforme Parcoursup ; il est de plus en plus probable qu’il reste l’année suivante dans la même ville. L’éventualité d’une décohabitation s’éloignant, regarder des séries en famille perd de son importance, les temps partagés ne sont plus comptés.

Lors du cinquième entretien, en novembre 2022, Erwan est dans la même configuration que l’année précédente et les visionnages familiaux de séries se sont arrêtés. Le calendrier des visionnages n’a plus besoin d’être établi à l’avance, Erwan devrait rentrer tous les week-ends encore quelques années.

2.3. Maintenir une pratique partagée lors d’une décohabitation adolescente éloignée du domicile parental

Sur les 27 adolescents enquêtés au début de leur première année postsecondaire, seulement deux adolescentes ont entamé un cursus dans une ville trop éloignée pour revenir tous les week-ends chez leurs parents. Différents facteurs et hypothèses peuvent expliquer cette faible proportion : les adolescents belges font plus souvent des décohabitations de proximité au sein de kots²¹ ; il est possible que ce soit un biais de l’enquête et que les adolescents qui décohabitent loin du lieu de résidence parentale ou projettent de le faire ne s’investissent pas ou peu dans une enquête, qui plus est longitudinale.

Si elles ne représentent pas l’ensemble des adolescents d’une même génération, les caractéristiques sociales des deux adolescentes, leurs trajectoires scolaires et leurs usages familiaux des séries mettent en lumière certains enjeux symboliques du maintien d’un visionnage partagé. Julie Denoël explique : « Ainsi, le départ d’un jeune adulte du foyer familial, caractéristique d’une première forme d’émancipation, implique des changements manifestes dans la gestion des contacts médiatisés et des routines de communication interpersonnelle, de la part à la fois de celui qui quitte le foyer que de ceux (parents, frères et sœurs) qui y restent (Bidart et Pellissier, 2002) » (Denouël, 2017 : 34).

Célia et Lara sont amies depuis qu’elles ont suivi leur secondaire dans le même lycée de centre-ville. Avant leur décohabitation, elles vivaient chacune chez leurs parents respectifs,

²¹ Le kot est un terme issu du néerlandais, utilisé pour désigner une chambre d’étudiant ou un logement communautaire et plus largement toutes les formes de colocation étudiante. « Kotter » est devenu, dans l’imaginaire collectif belge francophone, un rite de passage de la vie étudiante, une première étape vers l’indépendance.

dans des familles de catégories sociales supérieures, Célia avec deux petites sœurs jumelles plus jeunes de trois ans et Lara avec une petite sœur de quatre ans sa cadette. Si elles ne sont plus dans la même ville, leurs situations respectives restent similaires : elles sont désormais chacune dans une métropole à plus de 250 kilomètres de là où habitent leurs parents et logent dans des appartements individuels. L'une ne rentre qu'un week-end sur deux et l'autre uniquement pendant les vacances. Ces situations sont loin d'être accessibles aux adolescents de toutes les catégories sociales et sont révélatrices d'inégalités dans les trajectoires scolaires, la décohabitation étant « le privilège de ceux qui réussissent [Solard et Coppoletta, 2014] » (Déchaux et Le Pape, 2021 : 56), d'autant plus durant les études où « l'aide financière des parents est également très importante après le premier départ » (Régnier-Loilier, 2011 : 193). Ces décohabitations éloignées dans des logements individuels n'empêchent pas de maintenir d'étroits liens à distance (Viry et Nada, 2013) qui peuvent transparaître dans les tentatives de réorganisation de visionnages partagés de séries, avec ses sœurs pour Célia et avec ses parents pour Lara.

Lorsqu'elle habitait avec ses parents et ses sœurs, les visionnages en famille étaient présents sous différentes formes dans le quotidien de Célia : elle pouvait regarder des séries uniquement avec une de ses sœurs ou, plus ponctuellement, avec cette même sœur et leurs parents. Cette situation, qui est loin d'être rare, est représentative de la « famille fractionnée » théorisée par François de Singly :

« la probabilité que tous les membres d'un groupe apprécient une situation ensemble est peu élevée. Il y a souvent un des individus sacrifiés sur l'autel de la famille réunie. C'est pour cette raison que la "famille fractionnée" – tel parent avec tel enfant, par exemple – constitue une forme intermédiaire, prenant de plus en plus d'importance entre la pratique solitaire et la réunion générale » (de Singly, 2003 : 52).

L'autre sœur de Célia était toujours absente lors de ces moments, puisque les séries, « ça l'intéresse pas vraiment ». Pourtant, les retours par intermittence de l'adolescente au sein du foyer ont conduit à une nouvelle forme de visionnage, un visionnage entre les trois sœurs. Pour regarder la nouvelle saison de la série *Destin : La saga Winx*, Célia a attendu les vacances « pour pouvoir en profiter ». Elle explique que le visionnage se faisait quotidiennement à trois, tous les soirs après avoir mangé. Le temps du visionnage était l'occasion pour les trois sœurs de se retrouver.

Lara, quant à elle, dit privilégier les moments en famille de visionnage des productions fictionnelles audiovisuelles (comprenant des films et des séries) dès le premier entretien, en décembre 2021. Comme Erwan, elle anticipe un possible départ, souhaité mais aussi appréhendé, et plutôt que de s'« enfermer » dans sa chambre, elle préfère « profiter un peu de [sa] famille ». Lors du quatrième entretien en août 2022, soit un mois avant qu'elle ne déménage, l'adolescente exprime des inquiétudes plus fortes à quitter le foyer parental : « ma crainte, c'est pas qu'ils m'oublient, mais... qu'ils prennent l'habitude de ce que je sois pas là, en fait. Et forcément, bah c'est normal hein, que je vais partir et cetera. Mais moi, ça me fait un peu peur ça, de me dire qu'ils vont être sans moi et que... ouais, qu'ils m'oublient. » Même si elle tente de relativiser, cette étape de son parcours la déstabilise et elle pense déjà aux stratégies possibles pour maintenir une présence par un visionnage commun de séries : « je sais qu'en plus, maintenant sur les plateformes de... enfin... Netflix, Disney+ et tout, on peut regarder des séries en même temps, mais sans être... ensemble. [...] Donc je pense que ça, par exemple, ça peut être envisageable de le faire. » L'adolescente rend bien compte d'une des spécificités du support numérique qu'avait déjà souligné Hervé Glevarec : il y a une « fin du lieu culturel » dans le sens où il y a une perte du lieu de réception dédié aux séries (Glevarec, 2012 : 49) ; à l'espace commun du foyer, se substitue une pratique partagée synchronisée, mais à distance.

Du moins, en théorie. Lors de l'entretien suivant, en novembre 2022, l'adolescente explique avoir effectivement essayé, avec ses parents et sa sœur, de regarder des séries à distance. Seulement, ils ont fait face à des difficultés temporelles non anticipées.

« [...] c'est pas possible quoi [elle sourit] nos emplois du temps, ils coïncident pas du tout. [...] par exemple, c'est que moi, je regarde le jeudi soir et le vendredi, ma sœur, elle a école donc elle peut pas se coucher trop tard. Et... ou alors le week-end, on n'a pas les mêmes horaires parce que moi, je travaille peut-être un peu plus tard et je regarde peut-être un peu plus tard... les séries. »

Lara semble détachée parce qu'elle habite déjà seule depuis plusieurs mois lors de cet échange. Les premières semaines de décohabitation ont été difficiles, selon ses dires, mais, lors de l'entretien, elle se sent mieux : « l'ambiance à l'école est... est géniale. » Quand elle est rentrée chez ses parents pendant sa semaine de vacances scolaires, Lara a regardé des séries en famille, ou du moins en a débuté plusieurs : « alors on a commencé plein de trucs, mais on n'a pas terminé. » Sauf que cette fois, la jeune femme ne cherche pas de solution pour poursuivre un visionnage en famille : « mais moi, pour le coup, j'ai hâte de savoir la suite [elle sourit] et je vais leur dire que je vais peut-être pas les attendre pour regarder ». Cette prise de position intègre un processus plus global d'émancipation qui a été entamé dès son entrée dans une indépendance résidentielle.

Habiter seule et loin de leur famille conduit Célia et Lara à tenter de maintenir une pratique familiale autour du visionnage de séries, du moins au début. Deux grandes incertitudes persistent au regard de ces résultats. D'abord, il se peut qu'une décohabitation éloignée du domicile parental à un âge plus avancé n'amène pas à accorder une signification aussi forte à une pratique partagée. Ensuite, il est possible qu'une décohabitation éloignée mais dans un logement partagé avec un tiers (colocataire ou compagnon) conduise à de nouvelles pratiques qui détournent des pratiques familiales tout en tentant de les reproduire avec d'autres. Sur ce dernier point, Amandine Kervella et Marlène Loicq ont montré que les étudiants vivant en colocation pouvaient garder « un souvenir nostalgique des moments de télévision en famille » et « essayer de recréer ces temps de partage avec [leurs] colocataires » (Kervella et Loicq, 2015 : 91).

Conclusion

Les résultats présentés montrent des adolescents actifs dans l'instauration, le maintien ou le refus d'un visionnage familial de séries lors de reconfigurations familiales, allant de recompositions du foyer à leur propre décohabitation, même partielle, à distance du domicile parental. Ce deuxième point s'est révélé particulièrement pertinent pour analyser les usages relationnels faits des séries par certains des adolescents français au sein de la sphère familiale sur des temps spécifiques de leur parcours. L'anticipation du départ et les décohabitations éloignées sont très peu présentes chez les enquêtés belges. La comparaison entre les pratiques de visionnage de séries par des adolescents belges francophones et français permet de relever en quoi, outre la superficie d'un pays, les procédures d'admission dans le postsecondaire peuvent modifier les usages sociaux des séries, notamment dans la sphère familiale.

Ces usages familiaux peuvent paraître surprenant tant les représentations de l'adolescence, diffusées entre autres à travers les séries dites « pour adolescents », véhiculent l'image d'un entre-pairs naturellement hermétique à l'univers des adultes et en particulier des parents. Loin d'être un biais dans la sélection des enquêtés et des verbatims mobilisés dans l'article, l'analyse de l'ensemble des entretiens montre une tendance générale à un « faire famille » autour du visionnage de séries, facilité par les potentialités offertes par les plateformes de rediffusion et de vidéos à la demande par abonnement, pouvant prendre des formes multiples et avec de nombreux adolescents qui se présentent comme prescripteurs de

séries auprès de leurs parents. Si l'horizontalité des rapports familiaux est le propre des familles contemporaines (de Singly, 1996), ce qui ressort des discours est plus proche d'une volonté de basculement de la verticalité : plutôt qu'une transmission des parents aux enfants, les adolescents tentent de transmettre, avec plus ou moins de réussite, leurs goûts à un ou deux parents et de les initier à la « culture jeune ». Ce point qui combine les effets d'âge, de période et de génération renforce l'idée que les séries peuvent être un enjeu relationnel entre les individus, non seulement dans la pratique elle-même, mais aussi dans les sociabilités et la mise en scène de soi qu'elles permettent sur la scène sociale.

L'enquête longitudinale paraît pertinente pour analyser les évolutions autour des pratiques de visionnage et considérer leur adaptation sur des temps courts, lors d'épreuves par exemple. Toutefois, cette approche comporte le risque de voir des profils disparaître par effet d'attrition. L'enquête sur laquelle se base l'article s'est faite auprès d'adolescents qui sont à une étape scolairement et socialement construite de leur parcours de vie. Les fortes contraintes et préoccupations scolaires ont pu amener certains d'entre eux à sortir du protocole d'enquête, biais qui est à prendre en compte pour analyser les discours des adolescents qui se maintiennent dans l'enquête. Ces derniers peuvent développer une plus forte réflexivité liée au dispositif mis en place, voire élaborer des justifications pour se conformer à l'exercice de l'entretien. Il faut également souligner que cette recherche ne porte que sur une pratique spécifique, ce qui occasionne un effet-loupe. Pour prolonger ces résultats et les nuancer, il serait intéressant de comprendre, par exemple à l'aide de monographies familiales, comment les autres membres de la famille investissent cette pratique partagée à des étapes précises du parcours familial, selon leurs trajectoires et leur place au sein et en dehors du foyer.

Bibliographie

Acs, M., B. Lhommeau et É. Raynaud. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). 2015. « Les familles monoparentales depuis 1990 », *Dossiers solidarité et santé*, no 67. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/dossiers-solidarite-et-sante-1998-2016/les-familles-monoparentales-depuis-1990>

Amsellem-Mainguy, Y. et A. Vuattoux. 2018. *Enquêter sur la jeunesse Outils, pratiques d'enquête, analyses*, Malakoff, Armand Colin.

Balland, L. et S. Vera Zambrano. 2015. « Devant les séries comiques. La différenciation sociale des réceptions des jeunes », *Politiques de communication*, vol. 4, no 1, p. 63-92.

Barthou, E. et Y. Bruna. 2022. « Heurts et bonheurs d'être ensemble. Le confinement en famille comme révélateur des caractéristiques et tensions de la famille contemporaine française », *Enfances Familles Générations*, no 40.

Bidart, C. 2009. « 13. Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action », dans *Bifurcations Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, sous la dir. de M. Grossetti, M. Bessin et C. Bidart, Paris, La Découverte, Recherches, p. 224-238.

Bidart, C., A. Degenne et M. Grossetti. 2011. *La vie en réseau : Dynamique des relations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.

Blanc, G. 2015. « Les pratiques de réception télévisuelle dans les foyers à l'épreuve de l'audiovisuel numérique », *Études de communication*, no 44, p. 63-78.

Bloch, K. 2021. *En 2020, 12 % des enfants dont les parents sont séparés vivent en résidence alternée*, Institut national de la statistique et des études économiques, no 1841. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5227614>

- Campion, B. 2021. « Spoiler », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/spoiler/>
- Chalvon-Demersay, S. 1999. « La confusion des conditions. Une enquête sur la série télévisée Urgences », *Réseaux*, vol. 17, no 95, p. 235-283.
- Chaubet, F. 2018 (2013). *La mondialisation culturelle*, Paris, Presses Universitaires de France/Humensis, 2e édition.
- Coavoux, S. et D. Gerber. 2016. « Les pratiques ludiques des adultes entre affinités électives et sociabilités familiales », *Sociologie*, vol. 7, no 2, p. 133-152.
- Combes, C. 2011. « La consommation de séries à l'épreuve d'internet. Entre pratique individuelle et activité collective », *Réseaux*, vol. 165, no 1, p. 137-163.
- Combes, C. 2015. « “Du rendez-vous télé” au binge watching : typologie des pratiques de visionnage de séries télé à l'ère numérique », *Études de communication*, no 44, p. 97-114.
- Déchaux, J. et M. Le Pape. 2021. *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte.
- Denouël, J. 2017. « Faire, défaire, refaire famille. Les usages et les sociabilités numériques à l'épreuve des bifurcations biographiques », *Dialogue*, vol. 217, no 3, p. 31-44.
- Dessinges, C. et L. Perticoz. 2019. « Les consommations de séries télévisées des publics étudiants face à Netflix : une autonomie en question », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 20/1, no 1, p. 5-23.
- Dessinges, C. et L. Perticoz. 2021. « Netflix et les mutations des pratiques de visionnage : entre rupture et continuité », *Communiquer*, no 31, p. 37-55.
- Donnat, O. et G. Larmet. 2003. « Télévision et contextes d'usages. Evolution 1986-1998 », *Réseaux*, vol. 3, no 119, p. 63-94.
- Dubet, F. 2014. « Cultures juvéniles et régulation sociale », *L'information psychiatrique*, vol. 90, no 1, p. 21-27.
- Eloy, F., S. François et M. Mille. 2021. « Les réceptions du feuilleton *Plus belle la vie*. De l'attention à l'attachement ? », *Réseaux*, vol. 229, no 5, p. 143-173.
- Establet, R. et G. Felouzis. 1992. *Livre et télévision : concurrence ou interaction*, PUF.
- Galland, O. 2001. « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, vol. 42, no 4, p. 611-640.
- Galland, O. 2008. « Une nouvelle adolescence », *Revue française de sociologie*, vol. 49, no 4, p. 819-826.
- Glasman, D. 2010. « L'internat dans l'expérience scolaire », *Agora débats/jeunesses*, vol. 55, no 2, p. 109-124.
- Glevarec, H. 2010. *La culture de la chambre*, Ministère de la Culture, DEPS.
- Glevarec, H. 2012. *La sériephilie. Sociologie d'un attachement culturel*, Paris, Ellipses.
- Grossetti, M. 2009. « 7. Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations », dans *Bifurcations Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, sous la dir. de M. Grossetti, M. Bessin et C. Bidart, Paris, La Découverte, Recherches, p. 147-159.
- Hachet, B. 2018. « Le travail du temps dans les familles contemporaines », *Enfances Familles Générations*, no 29.
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). 2020. « Famille monoparentale ». <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1936> (consulté le 13 février 2025).

- Kervella, A. et M. Loicq. 2015. « Les pratiques télévisuelles des jeunes à l'ère du numérique : entre mutations et permanences », *Études de communication*, no 44, p. 79-96.
- Legon, T. 2011. « La force des liens forts : culture et sociabilité en milieu lycéen », *Réseaux*, vol. 165, no 1, p. 215-248.
- Le Pape, M.-C., B. Lhommeau et É. Raynaud. 2015. « Les familles monoparentales en Europe : de nouvelles façons de faire famille pour de nouvelles normes ? », dans *Couples et familles*, sous la dir. de M. Bodier, G. Buisson, A. Lapinte et I. Robert-Bobée, INSEE Référence, p. 27-40.
- Lull, J. 1990. *Inside family viewing*, Londres, Routledge.
- Masclet, O. 2021. « Permanences et ruptures dans la relation à la télévision des ménages populaires », *Réseaux*, vol. 229, no 5, p. 75-106.
- Maunaye, E., V. Muniglia, E. Potin et C. Rothé. 2019. « Le domicile familial comme ressource ? Expériences de recohabitation dans les transitions vers l'âge adulte », *Revue française des affaires sociales*, no. 2, p. 143-166.
- Merla, L., B. Nobels, S. Murru, L. Izaguirre et C. Robbeets. 2023. « Les enfants en garde alternée en Belgique et en Italie : rapport final transversal du projet MobileKids », Louvain-la-Neuve, Centre interdisciplinaire de recherche sur les familles et les sexualités (Cirfase), Université catholique de Louvain.
https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A277653/datastream/PDF_01/view
- Metton-Gayon, C. 2009. *Les adolescents, leur téléphone et Internet, « Tu viens sur MSN ? »*, Marly-le-Roi, L'Harmattan, coll. Débats Jeunesses.
- Millerand, F., C. Thoër, N. Duque et J. Josy Lévy. 2018. « Le “divertissement connecté” au sein du foyer : une enquête auprès des jeunes Québécois », *Enfances Familles Générations*, no 31.
- Milon, A. et S. Paivandi. 2022. « Chapitre 5. L'enquête longitudinale à dominante qualitative et les apports du quantitatif », dans *Enquêter dans les métiers de l'humain Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation. Tome 1*, sous la dir. de B. Albero et J. Thievenaz, Dijon, Éditions Raison et Passions, Hors collection, p. 412-427.
- Morley, D. 1986. *Family television. Cultural power and domestic leisure*, Londres, Routledge.
- Négroni, C. 2018. « Bifurcations conjugales, remises en couple et place de l'enfant : donner du temps au temps, pour inventer d'autres configurations familiales », *Enfances Familles Générations*, no 29.
- Octobre, S., C. Détrez, P. Merklé et N. Berthomier. 2010. *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Paris, Ministère de la Culture - DEPS.
- Olivier de Sardan, J.-P. 2013(1995). « La politique du terrain », *Enquête*, no 1, p. 71-109.
- Pasquier, D. 1999. *La culture des sentiments : L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la culture.
- Pasquier, D. 2003. « Des audiences aux publics : le rôle de la sociabilité dans les pratiques culturelles », dans *Le(s) public(s) de la culture : politiques publiques et équipements culturels*, sous la dir. de O. Donnat et P. Tolila, Paris, Presses de Sciences Po, p. 109-119.
- Perronnet, C. 2017. « Du côté des garçons : loisirs et construction de l'identité genrée à travers les sociabilités familiales et amicales masculines en milieux populaires », *Enfances Familles Générations*, no 26.

- Régnier-Loilier, A. 2011. « Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance », dans *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*, sous la dir. de O. Galland, É. Verley et R. Vourc'h, Paris, La Documentation française, coll. « Études et recherches », p. 193-206.
- Schwartz, O. 1990. « Le baroque des biographies », *Cahiers de philosophie*, no 10, p. 173-183.
- Service Études et Action politique de la Ligue des familles. 2022. *Baromètre des parents 2022*. <https://liguedesfamilles.be/article/barometre-des-parents-2022>
- Singly, F. de. 1996. *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, Essais et recherches.
- Singly, F. de. 2003. « La famille individualiste face aux pratiques culturelles », dans *Le(s) public(s) de la culture : politiques publiques et équipements culturels*, sous la dir. de O. Donnat et P. Tolila, Paris, Presses de Sciences Po, p. 43-57.
- Singly, F. de et E. Ramos. 2010. « Moments communs en famille », *Ethnologie française*, vol. 40, no 1, p. 11-18.
- Souchon, M. 1969. *La télévision des adolescents*, Paris, Éditions ouvrières.
- Van de Velde, C. 2008. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France.
- Van de Velde, C. 2015. *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin.
- Vincent, J. 2018. « La mise à l'épreuve des cadres temporels de la recomposition familiale : les effets de la naissance d'un enfant commun en famille recomposée », *Enfances Familles Générations*, no 29.
- Viry, G. et É. Nada. 2013. « Vivre loin de ses parents quand on est un jeune adulte : quel effet sur le lien de confiance ? », *Enfances Familles Générations*, no 19.
- Zolesio, E. 2011. « Anonymiser les enquêtés », *revue d'Interrogations?*, no 12, p. 174-183.

Annexes

Annexe I : Tableau synoptique des adolescents enquêtés du volet qualitatif

Pseudonyme	Pays	Sexe	Année de naissance	Configuration familiale	Adelphie	Filière scolaire
Abel	Belgique	M	2004	Garde alternée, famille recomposée des deux côtés	1 grand frère et 1 petite demi-sœur	Technique de transition
Camille	France	M	2004	Garde exclusive du père, famille recomposée	1 demi-sœur et 1 demi-frère	Générale
Célia	France	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	2 petites sœurs	Générale
Emilia	Belgique	F	2004	Père décédé, famille monoparentale du côté de la mère	3 petites sœurs	Générale

Emma	Belgique	F	2004	Garde exclusive du père, famille monoparentale	Fille unique	Générale
Erwan	France	M	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 petit frère	Technologique
Joséphine	France	F	2004	Garde alternée, famille recomposée des deux côtés	1 grand demi-frère et 1 petite demi-sœur	Technologique
Lara	France	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 petite sœur	Générale
Maëlle	Belgique	F	2004	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	1 grand frère et 2 grandes sœurs	Générale
Maxime	Belgique	M	2004	Garde alternée	1 petite sœur	Générale
Ophélia	Belgique	F	2003	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	1 petit demi-frère	Générale
Tracy	Belgique	F	2003	Garde exclusive du père, famille recomposée	4 petites sœurs et deux petits frères	Générale
Yanis	France	M	2003	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	Fils unique	Professionnelle
Enquêtés du volet qualitatif n'étant pas cités dans l'article						
1	France	F	2004	Garde alternée, famille recomposée des deux côtés	1 frère jumeau et 1 petit frère	Professionnelle
2	France	F	2004	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	1 sœur jumelle	Technologique
3	Belgique	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	2 petits frères	Technique de transition
4	Belgique	M	2004	Famille avec cohabitation parentale	2 petits frères	Générale
5	Belgique	M	1999	Famille avec cohabitation parentale	1 petit frère	Professionnelle

6	France	F	2004	Garde exclusive du père, famille recomposée	1 grand frère	Générale
7	Belgique	F	2000	Garde exclusive de la mère, famille recomposée	1 sœur jumelle et 1 petit frère	Professionnelle
8	Belgique	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 frère jumeau et 2 petits frères	Technique de transition
9	Belgique	M	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 grand demi-frère et 1 petite sœur	Technique de qualification
10	France	M	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 petit frère	Professionnelle
11	France	M	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 petit frère	Générale
12	France	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 grande sœur et 1 petit frère	Générale
13	France	F	2003	Famille avec cohabitation parentale	1 petit frère	Professionnelle
14	France	M	2004	Famille avec cohabitation parentale	2 grandes sœurs	Générale
15	France	M	2004	Garde alternée	Fils unique	Générale
16	Belgique	F	2003	Famille avec cohabitation parentale	1 grande sœur	Générale
17	Belgique	M	2000	Garde exclusive du père, famille recomposée	2 grandes sœurs et 1 petit frère	Technique de qualification
18	France	M	2003	Famille avec cohabitation parentale	1 grande sœur et 1 grand frère	Professionnelle
19	France	M	2002	Garde alternée	1 petit frère	Professionnelle
20	Belgique	F	2003	Famille avec cohabitation parentale	2 grands frères	Technique de transition

21	Belgique	F	2004	Garde exclusive de la mère, famille recomposée	1 petit demi-frère	Technique de transition
22	France	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 grand frère et 1 petite sœur	Arrêt de la scolarité
23	Belgique	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	Fille unique	Générale
24	France	M	2004	Garde alternée	1 grande demi-sœur, 1 grand demi-frère, un petit frère	Générale
25	France	F	2004	Garde exclusive du père, famille monoparentale	1 petite sœur	Technologique
26	Belgique	M	2004	Famille avec cohabitation parentale	Fils unique	Générale
27	Belgique	F	2001	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	1 grande sœur	Professionnelle
28	Belgique	F	2002	Garde exclusive de la mère, famille recomposée	2 petits frères	Technique de qualification
29	France	M	2002	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	1 petite sœur	Professionnelle
30	Belgique	M	2003	Famille avec cohabitation parentale	1 grand frère, 1 petit frère et 1 petite sœur	Technique de qualification
31	Belgique	M	2003	Garde alternée, famille recomposée des deux côtés	1 grand frère, 2 petits frères, 2 demi-frères et 1 demi-sœur	Générale
32	France	M	2004	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	1 petite sœur et 1 grande demi-sœur	Professionnelle
33	Belgique	M	2000	Vit avec sa grand-mère, parents séparés	Fils unique	Technique de qualification

34	France	M	2004	Garde alternée	1 grande demi-sœur et 2 petites demi-sœurs	Professionnelle
35	Belgique	F	2003	Père décédé, famille monoparentale du côté de la mère	1 grand frère, une grande sœur, 2 petites sœurs	Professionnelle
36	France	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 petit frère	Générale
37	France	M	2004	Famille avec cohabitation parentale	2 grandes sœurs	Technologique
38	France	F	2004	Famille avec cohabitation parentale	1 grand frère	Générale
39	France	M	2003	Famille avec cohabitation parentale	1 grand frère et 1 petit frère	Générale
40	Belgique	F	2003	Famille avec cohabitation parentale	1 grande sœur	Technique de qualification
41	France	M	2004	Garde alternée, famille recomposée	2 grands demi-frères, 1 petit demi-frère et 1 petite sœur	Technologique
42	Belgique	M	2003	Famille avec cohabitation parentale	2 petits frères	Technique de qualification
43	France	F	2004	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	1 grand frère et 1 petit frère	Générale
44	France	F	2005	Garde exclusive de la mère, famille monoparentale	Fille unique	Générale

* Le pseudonyme est précisé lorsque l'enquêté est cité dans l'article.

Annexe II : Tableau synoptique des séries citées par les enquêtés et reprises dans l'article

Nom	Année de production*	Nombre de saisons et d'épisodes**	Durée moyenne des épisodes	Chaînes/Plateformes de diffusion au début de l'enquête
-----	----------------------	-----------------------------------	----------------------------	--

Arrow	2012 – 2020	8 saisons, 170 épisodes	42 minutes	Netflix
Brooklyn Nine-Nine	2013 - 2021	8 saisons, 153 épisodes	22 minutes	Netflix
Death Note	2006 – 2007	1 saison, 37 épisodes	26 minutes	ADN
Demain nous appartient	2017 – en cours	7 saisons, 1654 épisodes	28 minutes	TF1 (France) RTBF (Belgique)
Destin : La Saga Winx	2021 – 2022	2 saisons, 13 épisodes	60 minutes	Netflix
Esprits criminels	2005 – en cours	16 saisons, 334 épisodes	42 minutes	TF1 (France) RTL-TVI (Belgique)
Euphoria	2019 – en cours	2 saisons, 18 épisodes	60 minutes	OCS (France) BeTV (Belgique)
Game of Thrones	2011 – 2019	8 saisons, 73 épisodes	52 minutes	OCS (France) BeTV (Belgique)
Grimm	2011 – 2017	6 saisons, 123 épisodes	42 minutes	Syfy, NT1 (France) PlugRTL (Belgique)
How I Met Your Mother	2005 – 2014	9 saisons, 208 épisodes	22 minutes	Disney +
Lucifer	2016 – 2021	6 saisons, 93 épisodes	42 minutes	Netflix
Rugal	2020	1 saison, 16 épisodes	61 minutes	Netflix
Stranger Things	2016 – en cours	4 saisons, 34 épisodes	55 minutes	Netflix

* Les données du présent tableau croisent plusieurs sources : Allociné, IMDB et, quand cela était possible, plateforme sur laquelle la série est diffusée.

** En date du 29 mars 2024.